

nous asservir et enlever au peuple canadien tout ce qui lui reste de fierté nationale.

J'ai devant moi, monsieur le président, une photographie des plus édifiante. Elle a paru dans le journal *Le Devoir* et elle représente le chef libéral provincial dans la province de Québec, l'honorable ministre des Transports (M. Marler) et l'honorable secrétaire d'État (M. Pinard).

Des voix: Très bien!

M. Dufresne: L'enthousiasme sera peut-être moins grand chez mes honorables amis quand ils auront examiné comme il faut ce que sont en train de faire deux ministres d'Ottawa à l'égard de celui qui les représente à Québec. Ceci ne donne-t-il pas l'impression qu'ils appliquent les menottes au chef du parti libéral à Québec, comme s'il était l'esclave de ses maîtres d'Ottawa?

Voici une autre photographie, monsieur le président, qui représente un homme libre qui n'est pas du parti libéral, qui n'a pas peur de se lever à la Chambre pour affirmer son droit à la liberté, pour lui-même comme pour tous les Canadiens; je parle de l'honorable député d'Eglinton (M. Fleming).

Monsieur le président, ce que le parti conservateur désire, c'est la formation d'un comité au sein duquel il pourrait étudier à fond toute la question et juger s'il est dans l'intérêt du Canada de prêter à une compagnie étrangère 80 millions de dollars qui appartiennent aux contribuables canadiens. Pourquoi ne forme-t-on pas ce comité? C'est parce que de l'autre côté de la Chambre, on a peur des questions. L'honorable député de Peel (M. Pallett) a posé des questions qui resteront sans aucun doute sans réponse.

Une voix: Parlez donc du pipe-line!

M. Dufresne: Nous voulons un comité qui nous permette de faire une étude approfondie du bill qui est présentement soumis à la Chambre.

M. Dupuis: Vive la loi Lacombe!

M. Dufresne: Monsieur le président, l'honorable député de Sainte-Marie vient justement de lancer un mot qui me va droit au cœur. J'ai eu à faire face, depuis quelques années, et je fais encore face présentement...

Une voix: A de fortes dépenses.

M. Dufresne: ...à des épreuves auxquelles la Providence a bien voulu me soumettre; je les accepte comme un chrétien. Ce que vient de dire l'honorable député de Sainte-Marie est une lâcheté, et des lâchetés ne se disent que par des lâches, comme l'honorable député de Sainte-Marie. J'espère qu'il aura le courage de dire ailleurs qu'à la

Chambre ce qu'il vient de dire. Imbécile! On a bien raison de dire "tel père tel fils", dans la province de Québec dans le moment. L'honorable député de Dollard (M. Rouleau) n'est pas aussi brave qu'il veut bien nous le laisser croire; il est plus souvent derrière les rideaux qu'en avant.

Monsieur le président, nous avons réclamé l'institution d'un comité et nous continuons de le demander, espérant qu'on pourra nous l'accorder, s'il reste encore à la Chambre un peu de liberté. Le peuple du Canada, si nous en jugeons par les articles que nous lisons à chaque instant, favorise l'opposition, le parti conservateur, qui en ce moment fait une lutte énergique dans le dessein d'avoir les précisions nécessaires relativement au bill présentement à l'étude. Si toutefois le gouvernement se sent tellement fort, fort de sa force numérique, de ses arguments, contredits d'ailleurs par tout le monde, qu'il déclenche des élections générales. Il est de son devoir de demander au peuple de se prononcer sur cette question importante de la dépense des deniers publics. A ce moment-là, tous les Canadiens, non seulement les gens de la province de Québec mais tous les citoyens du pays pourront jeter les yeux sur les armoiries de la province de Québec et dire: "Je me souviens". Si le gouvernement se présente devant le peuple, il aura la réponse du peuple.

(Traduction)

Le très hon. M. Howe: J'ai une rectification à faire à propos des chiffres cités pour le coût du gaz. Les données se rapportant au gaz susceptible d'interruption qui figurent à la page 4426, 2^e colonne du *hansard* du 29 mai sont erronées. On les a présentés comme étant les tarifs révisés en vigueur, mais ils étaient relevés dans un tableau non révisé. Voici les données fournies, suivies des chiffres révisés actuels. Pour le Manitoba, j'ai dit 23c., alors que j'aurais dû dire 18c.; pour l'ouest de l'Ontario, 28c. au lieu de 25c.; pour le nord-ontarien, il faudrait mettre 29.5c. au lieu de 32c.; pour l'Ontario central 30c. au lieu de 33c.; pour l'est de la province, il faut lire 30.5c. au lieu de 33c. Les députés verront que les données figurant à la page 4428 sont exactes.

M. Diefenbaker: Il faudrait dire à la *Trans-Canada* de réviser le mémoire qu'elle a soumis à Washington.

M. Dupuis: Monsieur le président...

M. Michener: A la suite de ce que vient de dire le ministre...

M. le président suppléant (M. Brown (Essex-Ouest)): Le député veut-il poser la question de privilège?